



**COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
du 04/03/2013, de 1930 à 20H30**

Suite à la demande de Madame Genestoux Jeannine, l'un des membres fondateurs de l'association DEMAIN DEBOUT, créée le 15 décembre 1999, une A.G.E s'est tenue ce jour, avec comme objectif la dissolution de l'association.

- **Présents** : - Genestoux Jeannine (présidente de séance, membre fondateur), Genestoux Jean Claude (membre fondateur), Girodet Pascal (président officiellement en exercice) - Membres du bureau : Lair Jeannine, Lair Yves, Oleotto Damien, Billiras Marie Louise

- **Représentés** : Genestoux Stéphane (membre fondateur), Robert Patrick, Jarsaillon Lydie, Guérin Blandine

- **Absents** : Baril Lionel, Gaston Christian

- **Nombre de procurations avec**

**droit de vote** : 1

**Ouverture de la séance** : Mme Genestoux expose les raisons qui l'ont amenée à demander, à regret, cette dissolution : Depuis la nomination de Mr Girodet à la présidence, le 01/01/ 2011, aucune action, aucune formalité administrative, pas d'assemblée générale annuelle, aucune relance auprès de donateurs n'ont été faites. Cela pose problème sur le devenir de l'association et vis-à-vis des adhérents qui nous suivent depuis de longue date. Jeannine remercie Pascal et les membres présents qui ont beaucoup œuvré pour le développement de l'association et a une pensée pour tous ceux qui, au fil du temps, se sont impliqués, notamment Stéphane. La parole est donnée à Pascal qui comprend et approuve la décision de Jeannine ; il reconnaît avoir sous estimé le temps à consacrer à la bonne marche d'une association de ce type ; il explique que son désir de s'impliquer était réel mais qu'il a été débordé par un emploi du temps surchargé (thèse à finir, vie de famille, vie professionnelle etc...) et n'a pas su solliciter son entourage pour l'aider à réaliser ses projets associatifs. Il est en accord avec la proposition de dissolution.

**Vote à main levée** : Vote double pour les membres fondateurs (article 6 des statuts). Devant l'impossibilité de Pascal de poursuivre son engagement et aucun membre présent n'ayant sollicité cette responsabilité, à l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de dissoudre l'association Demain Debout.

**Nomination du liquidateur** : Mme Genestoux Jeannine est choisie à l'unanimité.

**Attribution des fonds restants** : Conformément à l'article 17 des statuts et avec l'assentiment des membres présents, il est décidé que la somme de 12 103,22 € restant en actif de l'association, sera reversée à l'IRME (Institut de recherche sur la moelle épinière et l'encéphale), 25 rue Duranton, 75 015 Paris, Tél: 01 44 05 15 43 - mail: irme@noos.fr

**Bilan de DEMAIN DEBOUT depuis sa création** : Mme Genestoux rappelle que 502 000 € ont été récoltés depuis la création (sans compter environ 100 000 € par la délégation « Demain Debout Aquitaine » que **94,3% ont été redistribués à la recherche** [10 laboratoires français aidés, 17 bénéficiaires (bourses de 1 à 3 ans), matériel de laboratoire], que les frais de fonctionnement et de gestion confondus, sur 14 ans, sont inférieurs à 5%.

### BILANS FINANCIERS

#### Année 2011

**- Recettes : 10 979,19 €** (dont 7 365 € de dons) - **Dépenses : 52 896,64 €**

aide à la recherche: ICM : post doc Claire Wyart : pour 2 ans: du 01/01/2011 au 31/12/2013-	40 000,00 €
aide à la recherche: Pr F.Nothias pour doctorante Ulla Milbreta :du 01/10/2011 au 30/06/2012	12 285,00 €

**- Bilan comptable au 31/12/2011 : 115 010,54 €**

#### Année 2012

**- Recettes : 2 881,70 €** dont (1 991 € de dons)

**- Dépenses : 106 326,12 €** (souhait de Pascal de répartir une grande partie des fonds en fonction de nos choix)

aide à la recherche: IRME: projet Féron, Roche : effet neuroprotecteur de la vit D. (compte HSBC)	45 000,00 €
aide à la recherche:* IRME : projet essai clinique à venir (sur compte HSBC)	61 074,07 €

- Compte courant sur banque HSBC clos le 30 mars 2012

**- bilan comptable au 31/12/ 2012 : 11 566,12 €**

#### Année 2013

Compte dépôt cepal: report année 2012	7 528,24 €
livret A soldé le 31/01/2013: virement interne : 4 041,66 €, intérêts 2013 inclus (3,78€)	4 041,66 €
versement du trop perçu par le CNRS sur la bourse attribuée à U.Milbreta (bourse qui revient en fait à :12 285 € - 533,32 €= 11 751,68 €)	533,32 €
<b>bilan comptable au 04 mars 2013 = ACTIF restant, à reverser à l'IRME</b>	<b>12 103,22 €</b>